



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 1409

Texte de la question

M. François Baroin attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux personnes âgées sur la situation désespérée de certains retraités qui ne bénéficient pas d'un niveau de revenu de nature à leur assurer une fin d'existence décente. Il avait temps d'assurer à chacun une pension qui vise à garantir, sur la base de la solidarité entre les générations, ce minimum de ressources qui leur permettrait notamment de bénéficier des soins de santé et des services nécessaires sans restrictions par rapport à leur âge. Il lui demande de bien vouloir l'informer de l'état de sa réflexion à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. François Baroin](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1409

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : personnes âgées

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 août 2002, page 2797

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)